

Édito

Toujours déterminé.es !



Les lectrices et lecteurs avertis noteront que cette revue de printemps paraît avec quelques jours de retard sur le calendrier habituel. Mais rien n'a été pareil en cette année 2024 qui s'annonçait pourtant bien morose. Du discours de politique général d'Attal qui résonnait comme une sorte d'uppercut de mépris pour les assistantes sociales de l'éducation nationale, nous avons su collectivement en faire un moteur exceptionnel pour donner enfin voix à la légitime colère de toute une profession.

Mobilisées comme jamais sur différentes dates de grève et de manifestation, le point d'orgue est assurément la journée du 22 mars 2024 au cours de laquelle largement plus d'un tiers de nos collègues se sont retrouvées ensemble pour se rendre visibles sur les pavés parisiens. Du jamais vu de mémoire de militante (même ancienne). Surtout que l'ambiance à la fois festive mais combattante, solidaire mais contestataire, joyeuse mais déterminée a gravé durablement les mémoires. Les nôtres bien sûr mais aussi celles de nos dirigeants qui ont sans doute enfin compris l'état d'esprit d'une profession qui est à bout et qui ressent l'urgence d'agir.

Beaucoup de leçons sont à tirer de ce mouvement. La première est qu'il faut absolument continuer pour aller chercher une à une chacune de nos revendications. Le problème de nos grilles indiciaires est enfin devenu un sujet pour notre ministère mais aussi celui de la fonction publique. A nous de maintenir la pression pour que de véritables solutions soient apportées. La réponse indemnitaire qui distingue les territoires et oublie une partie

de nos collègues montre bien toute sa faiblesse et son insuffisance.

La seconde leçon c'est que seule la lutte collective permet d'imposer à ce gouvernement la mise sur la table de sujets aussi importants que la revalorisation de notre grille indiciaire, la création massive de postes, l'amélioration des conditions de travail et la mise en lumière du rôle majeur des services sociaux dans notre société.

Le troisième c'est que cette lutte collective a absolument besoin de l'outil syndical. Le SNUASFP FSU s'est énormément engagé dans l'organisation et la réussite de la journée du 22 mars en mobilisant ses forces vives et en s'assurant que tous les territoires puissent y participer. Dans le même temps le SNUAS FP FSU a multiplié les contacts, courriers et demandes d'audience pour porter les revendications de la profession comme il le fait depuis maintenant 30 ans.

Mais cet outil syndical gagne en force et en efficacité lorsque nous sommes toujours plus nombreuses à le faire vivre.

Continuons donc à nous rassembler, à nous syndiquer et à faire adhérer : l'intelligence collective, l'inventivité de chacun.e, le soutien des un.e.s et des autres, autant de composants indispensables pour que ce printemps 2024 marque le début d'un mouvement d'ampleur nous permettant de ne plus jamais accepter d'être maltraité.e.s et invisibilisé.e.s.

Surtout que les combats ne manqueront pas dans les semaines et mois à venir : outre la question de la rémunération et des moyens pour les services sociaux de l'Éducation Nationale et du Supérieur, le projet de loi sur la Fonction Publique annoncé à l'automne s'annonce particulièrement inquiétant pour le statut des fonctionnaires. Les menaces pèsent toujours plus fortement sur une restructuration de la santé scolaire placée sous la coupe des médecins scolaires pour toujours plus médicaliser les difficultés sociales en exonérant de toute responsabilité les orientations politiques menées. Enfin, ce sont les diplômes d'État du travail social qui semblent devoir être attaqués avec la possible disparition de la réglementation de la profession d'assistante sociale. Une façon là encore de contourner les difficultés d'attractivité liées aux salaires et aux conditions de travail en affaiblissant toujours plus celles et ceux qui sont engagé.e.s chaque jour sur le terrain et à travers elles et eux, celles et ceux qui sont accompagné.e.s. Nous avons démontré toute notre force ces derniers mois, continuons à être déterminé.e.s pour faire reculer toutes ces menaces et défendre un travail social porteur de sens !



Brice CASTEL
Secrétaire Général

Depuis des mois les annonces du gouvernement concernant l'Ecole s'enchainent à une vitesse vertigineuse. Cela s'explique très certainement par le bal incessant des ministres de l'éducation nationale, officiels et officieux qui se sentent obligés de mettre leur patte dans tous les sujets qui ont trait à l'école.

Sur le terrain, ces annonces font parfois sourire (jaune) mais pour la plupart elles suscitent de la colère car elles sont en total décalage avec la réalité vécue tant par les élèves que les personnels.

Du changement des modalités de formation et de recrutement des enseignants au plan ministériel pour la sécurité des élèves des personnels et des établissements scolaires dont l'ambition affichée est de « déployer un bouclier autour de l'école » (sic) en passant par le très contesté "choc des savoirs" et les annonces fracassantes du 1er Ministre en matière de restauration de l'autorité, les personnels de l'Education Nationale ont l'impression d'être enfermés dans une grande lessiveuse folle qui ne s'arrête jamais.

Assistentes sociales scolaires, notre place au sein des établissements nous permet de mesurer pleinement l'impact d'un grand nombre de ces mesures mais aussi leur totale déconnexion au regard des réalités et des besoins exprimés par les élèves, leurs parents ou nos collègues professeurs.

Petit passage en revue, non exhaustif

« le choc des savoirs » l'organisation de l'école en sera lourdement impactée puisqu'il s'agit avec la mise en place des groupes de niveaux et le développement d'évaluation standardisées d'effectuer un tri des élèves dès le plus jeune âge. Par ailleurs, l'entrée au lycée qu'il soit GT ou professionnel devient conditionnée à l'obtention du DNB. Ces mesures forment un tout cohérent visant à stopper toute perspective de démocratisation, de qualification comme d'acquisition de culture commune.

De plus, elles détériorent de manière certaine les métiers des enseignants en remettant en cause leur liberté

pédagogique. Et de manière plus large, c'est toute l'organisation des établissements qui se voit bousculée et ce, sans chercher l'adhésion des équipes.

Cela aura, n'en doutons pas, de lourds impacts sur le climat scolaire. Comment penser que les élèves ne se sentiront pas stigmatisés par ces assignations à des groupes de niveaux surtout quand celles-ci s'accompagnent, pour les plus en difficulté, par des mesures d'allongement du temps scolaire ou de réduction des vacances.

Non content d'être identifiés « en difficultés », ils auront en plus l'obligation de reprendre le chemin de l'école plus tôt et de finir leur journée plus tard.

Ces injonctions vont à l'encontre de la conception d'une école émancipatrice. Et ce ne sont pas les dernières annonces d'Attal à Viry Châtillon sur le nécessaire « sursaut d'autorité » qui démentiront cette vision rétrograde de l'école. La panoplie de mesures coercitives ne permettra nullement de répondre aux véritables enjeux. Bien sûr, on comprend la manœuvre électorale à quelques semaines des élections européennes, néanmoins il n'est pas acceptable que cela se fasse, à coup de déclarations martiales, sur le dos de la jeunesse, de ses difficultés, de ses souffrances...

Albine CAILLIE

ELEVES PERTURBATEURS, PARFOIS VIOLENTS : avant tout des mineurs à protéger

Les assistantes sociales scolaires rencontrent ces élèves qualifiés de perturbateurs et certains sont effectivement empêtrés dans des phénomènes de bande et flirtent parfois avec les limites de la prédélinquance. Ils sont tous différents et pourtant leur parcours se ressemblent : certains rencontrent des difficultés d'apprentissage depuis leur plus jeune âge, d'autres ont connu les violences intrafamiliales, des ruptures affectives ou encore une grande précarité matérielle, beaucoup se sentent stigmatisés, rejetés que ce soit par leur famille ou par la société.

Avec eux et leur famille, au sein de l'école, au delà des mesures de sanction et de réparation, nous retraçons leur parcours et réfléchissons ensemble à ouvrir des perspectives, à leur tracer un avenir. Mais cela exige aussi une prise de conscience et de responsabilité du côté des pouvoirs publics qui depuis trop d'années ont négligé et même abimé les politiques de prévention. Quand tout petit les premières difficultés scolaires sont apparues, les prises en charge au CMPP étaient inaccessibles faute de place ; Quand le fonctionnement familial faisait apparaître un besoin de mettre en place un soutien à la parentalité, les services d'aide éducative à domicile étaient inaccessibles faute de place ;

Quand le mal être se généralise, les services de pédopsychiatrie sont inaccessibles faute de place. Plus d'éducateurs de prévention dans le quartier pour échanger le soir au pied de l'immeuble, plus de travailleurs sociaux de proximité à la CAF ou à la CPAM pour aider face aux difficultés d'accès aux droits des parents, de moins en moins d'aides lorsque les budgets familiaux dérapent.... Et partout des dispositifs d'accompagnement qui se dématérialisent, pour ne plus être que des applications qui peinent à délivrer un rendez vous avec un travailleur social.

Plutôt que de recycler de vieilles recettes répressives ou d'inventer des nouvelles sanctions déconnectées de la réalité, le gouvernement doit au contraire donner urgemment les moyens aux différents secteurs de la prévention.

Pour l'Ecole, cela doit consister à augmenter massivement le nombre de postes d'assistantes sociales dans les collèges et les lycées mais aussi à créer enfin un véritable service social dans le 1er degré capable de repérer les situations de protection de l'enfance, de travailler avec les familles sur des actions de soutien à la parentalité et de prévenir dès le plus jeune âge le décrochage et l'absentéisme scolaire.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

mgen⁺

GRUPE vyv

Des atouts clés pour vous protéger au mieux

Grâce à la réforme de la PSC, les agents de la fonction publique vont bénéficier d'une meilleure protection sociale. Ils verront leur employeur participer au financement de leur complémentaire santé. En outre, chacun bénéficiera d'un socle minimal de garanties. La réforme comprend également un volet prévoyance. Pour le ministère de l'Éducation nationale, la réforme devrait prendre effet au 1^{er} juillet 2025, la sélection de la complémentaire santé se faisant via un appel d'offres.

Chez MGEN, nous sommes convaincus que nous disposons d'atouts essentiels pour vous offrir la meilleure protection possible.



Du fait de notre ancrage dans l'économie sociale et solidaire (ESS), **notre taux de redistribution est particulièrement élevé** : près de 80 % des cotisations sont reversées au bénéfice de nos adhérents.



Grâce à notre **réseau de militants et collaborateurs**, présents tant en métropole que dans les Outre-mer, et à **notre accessibilité en ligne**, nous sommes en mesure de maintenir la proximité dans les territoires pour accompagner au mieux nos adhérents dans les moments les plus importants de leur vie.



Protéger les personnels éducatifs depuis 77 ans nous a permis d'acquérir une connaissance fine de leurs besoins, qu'ils portent sur la qualité de vie au travail, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, la santé ou la prévention. Nous avons développé **une capacité à y apporter des réponses adaptées et innovantes**. Le succès rencontré par nos applications *Vivoptim* ou *Vocaliz* en témoigne. Nous souhaitons conserver ce lien fort avec nos adhérents et continuer, avec l'État, à mettre en œuvre des accompagnements utiles pour les agents.



Nos engagements sociétaux font partie de notre ADN et contribuent à notre singularité. Depuis sa création, **MGEN, forte de ses valeurs mutualistes, œuvre en faveur du progrès social**. Nous considérons que cela fait partie de notre rôle, à côté de celui de complémentaire santé. Nous avons ainsi pris position en faveur de la santé des femmes, en proposant, par exemple, le remboursement de l'IVG dans nos offres avant qu'il ne le soit par la Sécurité sociale. Plus récemment, nous avons créé, avec l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD), un pacte progressiste sur la fin de la vie afin de faire évoluer le cadre législatif actuel.

Cette identité forte, façonnée par notre histoire, nous la conjugons avec **une exigence de performance et une vision sur le long terme**. MGEN se prépare à cette réforme depuis 4 ans grâce à un plan sans précédent de transformation de ses métiers et de son organisation et à une stratégie d'alliances avec des mutuelles historiques d'autres ministères, qui partagent avec elle appartenance à l'ESS et proximité avec les personnes protégées.

MGEN, membre du groupe VYV, est une mutuelle régie par le Code de la mutualité et la première mutuelle en cotisations individuelles. Classement Argus de l'assurance, oct. 2023. © Illustration : Camilo Huinca



Le SNUASFP de Clermont Ferrand engagé aux côtés des familles à la rue

La section du SNUAS FP FSU de l'académie de Clermont s'inquiète des dérives actuelles en matière d'accueil des personnes migrantes dans notre région.

En effet, depuis janvier 2024, nous, assistant.es de service social en faveur des élèves, constatons dans les établissements scolaires que le nombre de personnes, y compris des familles avec enfants voire avec nourrissons, se voyant refuser l'accès à un hébergement par le 115 est en nette augmentation. Une sélection sur la base de la régularité du séjour pour les étrangers se met ouvertement en place, dérive intolérable permise par l'adoption de la loi immigration.

Nous sommes confronté.es chaque jour à ces familles qui se tournent vers nous car nous sommes un des derniers service public à recevoir en urgence, qui nous supplient de leur trouver une solution pour ne pas dormir dehors le soir même.

Nous sommes démunies, nous n'avons plus aucune marge de manœuvre. Les associations d'aide aux plus précaires sont saturées de demandes.

Le 8 avril, une soixantaine de personnes dont 22 enfants et des femmes enceintes, se sont installées dans un campement Place du 1er mai, soutenues par des associations, des syndicats et des militant.es.

Ces personnes sont pour certaines sans papier, d'autres en attente de

renouvellement suite à la lenteur intolérable des services de la Préfecture du Puy-de-Dôme, d'autres encore sont demandeuses d'asile en attente d'une place en CADA, certaines déboutées de leur demande.

Cette mise en lumière par l'utilisation de l'espace public a été décidée suite aux mesures intolérables prises par la Préfecture début avril.



Les personnes sans papier se sont vu exposées à un choix inhumain:

soit elles acceptent l'aide au retour vers un pays qu'elles ont fui, où elles sont en danger et que leurs enfants ne connaissent pas, soit elles sont expulsées des hébergements d'urgence du 115. Une véritable honte!

Quelques jours plus tard, suite à des contrôles illégaux par les services de la Préfecture avec l'insécurité qu'ils engendrent pour ces familles, il a été décidé d'occuper la Maison du Peuple, berceau des syndicats à Clermont.

Le parking d'abord puis la grande salle. Le mot d'ordre est clair: demander l'asile municipal à la Mairie de Clermont-Fd pour qu'elle héberge ces familles.

La ville a renvoyé la responsabilité à l'Etat et à la Préfecture. Voilà où nous en sommes à ce jour.

Quel avenir pour ces personnes ? Pour ces familles ? Pour nos élèves ?

Nous ne pouvons rester insensibles à cette situation. Nous sommes humains.es, notre mission d'ASS EN est de les soutenir, les écouter, les accompagner. Nous le faisons chaque jour. Cependant, nous n'avons pas de baguette magique.

C'est le rôle des pouvoirs publics d'assumer la responsabilité de mettre à l'abri les plus précaires. L'Etat ne peut pas uniquement compter sur la solidarité des militant.es, sur des solutions de fortune qui n'ont de solution que le nom. Non,

dormir dans une cave n'est pas une solution, s'entasser à 7 chez des amis n'est pas une solution, que des personnels de l'Education Nationale payent des nuits d'hôtel n'est pas une solution. L'Etat doit prendre ses responsabilités, les collectivités territoriales doivent le lui rappeler! La politique en matière d'hébergement d'urgence doit être une priorité et un tri lié à la détention ou non de titre de séjour en cours de validité ne peut que faire honte à la France, pays des Droits de l'Homme.



Pour soutenir, merci de signer la pétition :

SNUASFP FSU Clermont Ferrand

Mobilisation historique des Assistantes Sociales de l'Education Nationale

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER
martine
monte à Paris le 22/03



Les raisons

Le discours de politique générale du premier ministre Attal le 30 janvier annonçant création de postes et revalorisation indiciaires de nos collègues infirmières scolaires et ignorant totalement la profession des assistantes sociales de l'éducation nationale a mis le feu aux poudres.

- Fausse catégorie A en 2015

- Pas de véritable création de postes depuis 2015



- Exclusion du CTI et de la prime SEGUR en 2022

- Proratisation des primes REP et REP+ en 2023

« Les services sociaux de l'Education Nationale : des indispensables oubliés ! »

DOSSIER DE PRESSE - SNUASFP FSU
contact@snuasfp-fsu.org
snuasfp.fsu.fr

- Systématiquement oubliées lors des annonces politiques sur les actions de prévention du harcèlement scolaire, des VSS ou de repérage des situations de protection de l'enfance

- Jamais citées dans les annonces de revalorisation salariales



ons de la colère

PERTE DE SENS ET DECOURAGEMENT PROFESSIONNEL : *Les chiffres sont sans appel*

Mais les raisons de l'incendie étaient là, présentes depuis très, trop longtemps.

PASSAGE EN REVUE

81,9%

des personnels sociaux du MEN
ressentent un sentiment
d'usure, de perte de sens ou de
démotivation au travail



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

7 personnels sociaux sur 10

pensent à changer d'employeur ou de profession du
fait des conditions d'exercice actuelles



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

93,1%

des personnels sociaux du MEN
déclarent que leur activité
professionnelle a des
répercussions sur leur vie
personnelle (stress,
énervement, fatigue, mal être...)



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

3 personnels sociaux sur 4

a ressenti le besoin (sans forcément passer à l'acte)
de solliciter un arrêt de travail en lien avec une
fatigue ou une souffrance au travail au cours des 12
derniers mois



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

25%

des personnels sociaux du MEN
ont été placés en situation
d'arrêt de travail au cours des 12
derniers mois en lien avec une
fatigue ou une souffrance au
travail



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

87,6%

des personnels sociaux du MEN
rencontrent des difficultés pour
faire face à leur charge de
travail



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

79,3%

des personnels sociaux du MEN
considèrent que leurs
conditions de travail ne sont
pas favorables pour exercer
leurs missions



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

98,1%

des personnels sociaux du MEN
estiment ne pas être reconnu
par leur ministère



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

95,8%

des personnels sociaux du MEN
pensent que leur salaire n'est
pas en adéquation avec les
missions et responsabilités
exercées



Consultation "comment ça va?" - SNUASFP FSU
- Mars 2024

SURFEZ SUR LE WEB

www.snuasfp.fsu.fr

Courriel : contact@snuasfp-fsu.org

Un site qui vous présente les dossiers
d'actualité. Vous y trouverez aussi les
premiers éléments de réponse à vos
questions et les coordonnées de votre
secrétaire académique et de vos élus
CAPA.

SNUASFP FSU

22 rue Malmaison 93170 BAGNOLET

Tél. : 01 41 63 27 55

Directeur de publication : Brice CASTEL

Impression : IMPRIMERIE L'IMPRIME

93330 Neuilly-sur-Marne

Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE

Conception graphique : Jeanet MELEZAN

CPPAP : 1022 S 06656

Ont participé à cette revue : Albine CAILLIE -

Brice CASTEL - Sylvie GACHENARD-

Véronique HOARAU - SnuasFP Clermont

Des grèves et mobilisations en cascade



Vendredi 22 mars, mobilisation nationale



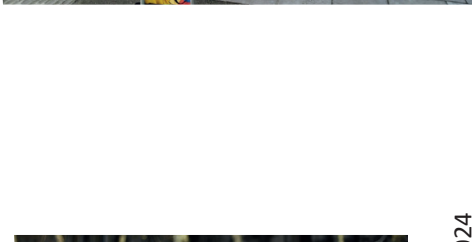


• 3 ÉLÈVES/CLASSE VICTIMES
DE VIOLENCES SEXUELLES

• 1 ENFANT TOUTS LES 5 JOURS
MEURT DE VIOLENCES FAMILIALES

→ 3000 ASSISTANTES SOCIALES

→ 12 MILLIONS D'ÉLÈVES



SNUAS-FP magazine 126 Avril 2024



Bilan des mobilisations

Dans un contexte hostile,

des déceptions,
des raisons d'espérer,
une obligation de continuer



Notre mobilisation s'est heurtée à un contexte de coupes budgétaires massive. Un décret publié le 22 mars a acté la suppression de 10 milliards d'euros dont 904 millions dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur et 691 millions dans l'enseignement scolaire.

C'est donc bien notre détermination qui a permis le maintien de l'enveloppe budgétaire dédiée à la revalorisation indemnitaire des personnels sociaux et in fine d'obtenir ces augmentations de Rémunération.

Pour le SNUASFP FSU l'augmentation devait être la même pour toutes.

Pire les assistantes sociales intervenant dans les CROUS ou les universités sont les grandes oubliées des annonces

Mais nous ne devons pas nous arrêter à ces constats. Au contraire, il nous faut non seulement mesurer à quel point ce mouvement massif et inédit a su redonner une dynamique positive à nombre d'entre-nous mais surtout retenir les recettes du succès de cette mobilisation.

		Gains Province	Gains IDF	Effectifs prov / IDF	Gains moyens pondérés
ASS	Brut annuel	2 200 €	3 600 €	2 102 / 544	2 488 €
	Net mensuel	157 €	256 €		177 €
CTSS	Brut annuel	2 800 €	4 600 €	270 / 80	3 212 €
	Net mensuel	199 €	328 €		229 €

Celles-ci sont toutefois insuffisantes au regard des enjeux posés, ne répondant pas aux légitimes demandes de revalorisation indiciaire et précarisant toujours plus les personnels sociaux face aux aléas de la vie ou au moment de la retraite.

Bien sûr, nous déplorons qu'une différence soit réalisée entre les territoires.

Parce que l'évidence s'impose : ce mouvement ne doit pas s'arrêter là. Le ministère ne doit pas considérer comme solde de tout compte cette revalorisation indemnitaire.

Et nous devons continuer collectivement à construire ensemble les conditions d'une victoire sur toutes les revendications.

De mémoire de militante, la journée du 22 mars, « c'est du jamais vu ». Au delà de la revalorisation salariale, la profession a exigé de la visibilité et de la reconnaissance pour le rôle essentiel qu'elle joue au quotidien auprès des élèves, des étudiants et des personnels. Et ce qu'elle a su créer durant ce printemps 2024 c'est une dynamique, une énergie. Nous avons enfin réussi à nous rendre visible, à nous faire entendre. Assistantes sociales et conseillères techniques de service social nous avons su mettre en commun notre réflexion pour porter haut et fort des revendications à la hauteur de nos diplômés et de nos concours.

Les leçons à tirer de ce mouvement sans précédent, c'est qu'il faut croire à nouveau en la lutte collective et croire en l'engagement syndical car les combats à mener restent nombreux.

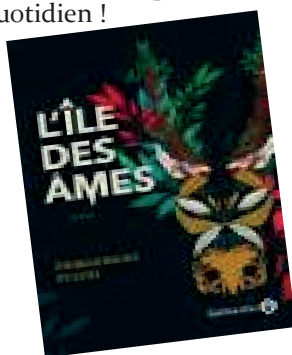
L'amélioration de nos grilles indiciaires, l'attribution du CTI, la création de postes, sont des sujets qui dépendent d'arbitrages interministériels : l'Education nationale a désormais conscience de la situation, la Fonction Publique lors d'une audience le 7 mai avec le SNUASFP FSU a convenu de la nécessité d'ouvrir un travail sur les grilles des personnels sociaux. Reste à maintenir la pression et à être offensifs pour que Bercy ouvre des perspectives budgétaires !

A lire gir lerte

De Pier Giorgio Pulixi : « L'île des âmes »

Si vous voulez vous plonger dans une enquête vertigineuse se déroulant en Sardaigne !. Ce livre nous plonge dans un monde rural sarde. Depuis plusieurs décennies, la Sardaigne est le théâtre de meurtres rituels sauvages. Le duo d'enquêtrices meurtries et montrant leur sensibilité est intéressant.

Cette première enquête de Mara Rais et Eva Croce nous entraîne dans les somptueux décors de la Sardaigne. A lire sans modération pour décrocher de notre quotidien !



Conseils de lecture...



Ed. Poche pocket

Né en 1968 dans les Vosges F. Ploussard a longtemps exercé le métier d'éducateur spécialisé. Mobylette est son premier roman. Roman déjanté décapant cruellement drôle qui se déroule entre Vosges et Moselle.

Un trentenaire, issu d'une famille disjonctée et errant dans une vie conjugale en berne, à la dérive dans un univers qui ne l'est pas moins : celui de la protection de l'enfance. Plume grinçante et savoureuse dénonçant la malheureuse réalité de milliers de gosses, il parle cash et cru sans être gênant pour autant.

Dolores Redondo : « Le gardien invisible »

L'Inspectrice Amaia Salazar mène une enquête au pays Basque, elle revient dans cette vallée dont elle est originaire ! La légende raconte que dans la forêt vit le basajaun, une étrange créature !

Cette enquête mêle superstitions ancestrales et blessures d'enfance !



Festival en Manche

✓ LES ARTS ZIMUTES

du 26 au 29 juin 2024 à Cherbourg

17e édition alliant concerts spectacles de cirque sport et développement durable

✓ CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR

du 12 au 14 juillet 2024 à Montmartin sur Mer

25e édition concerts de musique actuelle en bord de mer

✓ LES TRAVERSÉES DE TATIHOU

du 20 au 25 août 2024 à St Vaast la Hougue

30e édition concerts entre terre et mer

Exposition

L'exposition The World of Banksy est désormais visible de façon permanente en plein coeur de Paris dans le 9ème arrondissement

Outil de travail

Lire le guide de l'action sociale interministériel le éditée chaque année par la FSU. Voici le lien :

<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://fsu.fr/guide-des-prestations-interministerielles-d-action-sociale/&ved=2ahUKewiOofmE7oqGAXVEfKQEHcpMDuAQFnoECBkQAQ&usg=AOvVaw1g9GEoWRJodFObwj-p56nR>

Bulletin d'adhésion 2023-2024



Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
Fédération Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison - 93170 Bagnolet
Tél : 01 41 03 27 55 Fax : 01 41 03 15 48
Mél : contact@snuasfp-fsu.org Site : http://snuasfp-fsu.org

Bulletin d'adhésion 2023-2024

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Date de naissance _____ Tél _____ Portable _____
Grade _____ Echel. _____ Indice _____ MAIL: _____
Situation administrative :
Titulaire ☐ Disponibilité ☐ Détaché(e) ☐ Temps partiel _____ %
Stagiaire ☐ Contractuel(le) ☐ Retraité(e) ☐



Vous avez le choix de recevoir la revue POUR de la FSU, par voie dématérialisée ou postale
Merci de cocher l'option choisie : VOIE DEMATERIALISEE ☐ VOIE POSTALE ☐

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Fonction Publique : Etat ☐ Territoriale ☐ Hospitalière ☐
☐ Education Nationale ☐ Armées ☐ Autres _____
Etablissement _____ Service d'affectation _____
Ville d'exercice _____ Code postal _____
Académie (si éducation nationale) _____ Région _____
Tél 1 Pro _____

J'accepte de fournir au SNUASFP-FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions périodes et l'autorise à les faire figurer dans ses fichiers et traitement automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant directement au SNUASFP-FSU.

Tableau des cotisations 2023-2024

Assistant.e de service social des administrations de l'État

Grade 1													
échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Indice	390	404	415	426	440	452	465	482	502	523	546	566	576
Cotisation	105	110	110	115	125	130	135	140	150	155	165	175	175
Coût réel	35,7	37,4	37,4	39,1	42,5	44,2	45,9	47,6	51	52,7	56,1	59,5	61,2

Grade 2										
échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indice	433	448	462	478	497	522	545	566	585	605
Cotisation	120	125	135	140	150	155	165	175	180	185
Coût réel	40,8	42,5	45,9	47,6	51	52,7	56,1	59,5	61,2	62,9

Conseiller.e technique de service social des administrations de l'État

Grade 1											
échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice	438	455	471	488	505	529	548	566	590	611	640
Cotisation	125	135	140	145	150	155	165	175	180	185	195
Coût réel	42,5	45,9	47,6	49,3	51	52,7	56,1	59,5	61,2	62,9	66,3

Grade 2							
échelon	1	2	3	4	5	6	7
Indice	536	561	579	603	620	645	669
Cotisation	160	170	180	185	190	195	200
Coût réel	54,4	57,8	61,2	62,9	64,6	66,3	69,7

Étudiant.e.s/contractuels	25
Retraité.e.s	110
Temps partiel	Cotisation x temps partiel (%)

Important : la cotisation réglée ouvre droit à un crédit d'impôt ou à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % (voir coût réel indiqué dans les tableaux de cotisation)

REGLEMENT PAR CHEQUE

Nombres de chèques ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Montant réglé _____

PRELEVEMENT

AUTOMATIQUE :
de 3 à 5 mensualités selon la date d'arrivée !

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE à compléter

Nom et prénom _____

Adresse _____

LES COORDONNEES DE VOTRE COMPTE

Numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN

Code international d'identification de votre banque - BIC

A envoyer accompagné d'un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE avec votre bulletin d'adhésion
à : SNUASFP FSU
22 rue Malmaison - 93170 BAGNOLET
Le.....
Signature